



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Comité de parents

## PROCÈS-VERBAL

de la réunion régulière  
tenue le 14 janvier 2008 à 19 h 30  
au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano

-----

### PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE

Sont présents : Mesdames Nicole Bouchard, Johanne Brousseau, Annie Caron, Agathe Drouin, Lise Dubé, Lise Ouellet (substitut de Linda Saint-Onge), Louise Pedneault, Ingrid Rioux, messieurs Yves Breton, Stéphane Labrie et Charles Lavoie.

Sont absents : Mesdames Véronique Gagnon, Diane Lafond, Chantal Perreault et monsieur Francis Beaulieu

Invité : Monsieur Christian Ouellet.

Le tout formant quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30. En cette première réunion de l'année 2008, monsieur Yves Breton, président, souhaite la bienvenue à tous et en profite pour faire des souhaits les plus sincères aux membres. De plus, il souligne la présence de l'invité, monsieur Christian Ouellet qui nous entretiendra des différentes balises données par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'application des bulletins chiffrés dans nos écoles.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Annie Caron et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-2008-35)

## PRÉSENTATION : BULLETIN

À partir de l'année 2007-2008, tous les élèves du primaire et du secondaire recevront une appréciation du développement des compétences disciplinaires exprimée en pourcentage ainsi que l'application de la moyenne du groupe et ce, conformément à la demande de la ministre de l'Éducation.

Beaucoup de travail et de mobilisation ont été déployés pour conceptualiser un bulletin à la hauteur des aspirations ministérielles. À l'aide d'une feuille explicative reçue par la plupart des parents pour mieux comprendre le bulletin, monsieur Christian Ouellet donne les éléments de ce dernier maintenant informatisé et uniformisé.

À l'aide d'une légende de notation, le bulletin permet une lecture quantitative, c'est-à-dire que les pourcentages attribués à chaque discipline ne correspondent pas à une accumulation de notes obtenues mais bien à une appréciation quantifiée de l'enseignant. Cependant, monsieur Ouellet crut bon d'ajouter que la moyenne de groupe a été exclue pour les classes d'adaptation scolaire afin d'éviter les préjudices.

Comme le bulletin actuel est une première ébauche, monsieur Ouellet signifie également qu'il y aura des ajustements selon les commentaires et les corrections effectués notamment :

- mettre la discipline «français» avant la discipline «anglais»;
- mettre le mot «communication» au lieu du mot «étape»;
- diminuer les marges extérieures du bulletin;
- élaborer un outil des compétences transversales qui sera inséré dans le bulletin;
- voir à ce que le bilan soit dégagé du bulletin en question;
- etc.

Au nom de tous les membres, monsieur Yves Breton adresse des remerciements pour cette présentation permettant de faire le point sur les informations reçues et de mieux comprendre le bulletin actuel.

Une prochaine invitation de monsieur Christian Ouellet sera de mise pour la présentation du programme éthique et culture religieuse qui sera instauré l'an prochain.

## ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2007

IL EST PROPOSÉ par madame Agathe Drouin et résolu :

QUE le procès-verbal du 10 décembre 2007 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-2008-36)

### Suivi au procès-verbal

Monsieur Yves Breton tient à informer les membres que madame Véronique Gagnon se porte de mieux en mieux depuis son accident.

## CORRESPONDANCE

- Lettre de monsieur René Lauzier au sujet de la cotisation à payer pour l'année 2007-2008 au montant de 35 \$ pour chaque membre du comité de parents à l'A.C.P.B.G.I.
- Avis de convocation du conseil provincial pour une consultation de la gouvernance et de la démocratie scolaire qui aura lieu le 2 février prochain à Montréal.

## CONSULTATIONS - COMMISSION SCOLAIRE

À la demande du président du comité de parents, monsieur Christian Ouellet donne les grandes lignes des modifications sur les 3 documents en consultation, principalement :

### Critères d'inscription et des règles de répartition des élèves dans les écoles

- élimination de la notion de religion;
- les classes d'adaptation figureront dans un document à part;
- une école primaire qui a double statut ne pourra plus l'être car la durée de fréquentation d'un élève dans une école primaire est de 7 ans maximum.

### Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2008-2010

- ajout de certains libellés permettant de constater la capacité d'accueil des écoles versus les prévisions des années à venir.

### Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2008-2011

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Lavoie et résolu :

QUE le Plan triennal de répartition de destination des immeubles 2008-2011 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-2008-37)

### Actes d'établissement des écoles et des centres des adultes - 2008-2009

**IL EST PROPOSÉ** par madame Lise Dubé et résolu :

**QUE** les Actes d'établissement des écoles et des centres des adultes 2008-2009 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-2008-38)

### Critères d'inscription et des règles de répartition des élèves dans les écoles

**IL EST PROPOSÉ** par madame Agathe Drouin et résolu :

**QUE** les Critères d'inscription et des règles de répartition des élèves dans les écoles soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-2008-39)

### CONSEIL PROVINCIAL DU 2 FÉVRIER 2008 À MONTRÉAL

**IL EST PROPOSÉ** par madame Agathe Drouin et résolu :

D'autoriser le comité de parents à payer les dépenses encourues (environ 300 \$) par le président pour participer à la rencontre du conseil provincial prévue le 2 février prochain à Montréal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-2008-40)

### FORMATION POUR LES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT (22 ET 23 JANVIER 2008)

Monsieur Yves Breton fait part aux membres des possibilités de formation se rapportant aux conseils d'établissement. Suite à un tour de table, il y aurait une possibilité de 10 inscriptions pour la formation de débutant prévue le 22 janvier et près de 8 inscriptions pour la formation de niveau avancé prévue le 23 janvier prochain. Le président signale qu'un minimum de 10 inscriptions par formation est requise. Sur ce, un rappel sera effectué auprès des conseils d'établissement.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Stéphane Labrie et résolu :

D'autoriser le Comité de parents à payer les frais encourus, soit 1 \$ par fascicule, nécessaire à chaque participant pour la formation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-2008-41)

## PAROLE AUX MEMBRES

DVD «Justement parce que nous sommes des parents» :

Comme les membres peuvent se procurer le DVD par le biais de leur établissement ou bien par téléchargement Internet, il a été convenu que le comité de parents puisse annuler la commande en cours.

Calendrier en circulation :

Le président fait circuler le calendrier des dates prévues des rencontres.

Faible participation du secteur des Basques :

Monsieur Charles Lavoie s'inquiète concernant la faible participation des parents du secteur des Basques et trouve regrettable la non participation au comité de parents. Après discussion, il a été convenu que le président écrive une lettre pour inviter les parents de ce secteur afin d'assurer une meilleure représentativité du territoire de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

## AFFAIRES NOUVELLES

### Calendrier scolaire

**IL EST PROPOSÉ** par madame Lise Ouellet et résolu :

**QUE** monsieur Stéphane Labrie soit mandaté pour représenter le comité de parents à la rencontre de consultation du calendrier scolaire prévue le 29 janvier à 16 h 30 à Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs à Cabano.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-2008-42)

### Présentation et adoption des comptes à payer par le comité de parents

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Charles Lavoie et résolu :

D'autoriser le comité de parents à payer les factures suivantes :

- |   |            |
|---|------------|
| ● Imprimerie Excel - cadeau à la présidente sortante                | 159,53 \$; |
| ● Fédération des comités de parents pour l'achat de fascicules      | 111,80 \$; |
| ● Madame Pauline Beaulieu pour les frais de déplacement et de garde | 62,24 \$.  |

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-2008-43)

## Cotisation à l'A.C.P.B.G.I.

ATTENDU que l'A.C.P.B.G.I. est en restructuration;

IL EST PROPOSÉ par madame Agathe Drouin et résolu :

QUE le comité de parents ne paie pas la cotisation 2007-2008 au montant de 35 \$ pour chacun des membres, compte tenu du manque de services offerts par l'A.C.P.B.G.I.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-2008-44)

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Lise Ouellet demande aux membres quelques informations concernant le comité E.H.D.A.A.

## PROCHAINE SÉANCE

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 11 février 2008 à 19 h 30 à l'endroit habituel.

## LEVÉE DE LA SÉANCE

À 22 h, IL EST PROPOSÉ par madame Agathe Drouin et résolu :

QUE la séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-2008-45)

---

Yves Breton, président

---

Johanne Brousseau, secrétaire

YB/JB/dr

28 février 2008